

CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME

SESSION SPÉCIALE

DATE : 28 mars 2019

LIEU : Salle du Conseil exécutif, OMS, Genève

Information à l'intention des participants

DATE ET LIEU

La Session spéciale du Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA s'ouvrira à Genève le jeudi 28 mars à 9h00 et devrait se clôturer aux alentours de 18h00.

La session aura lieu au Siège de l'OMS – Avenue Appia 20, 1211 Genève 27, Suisse.

VISA

Depuis le 12 décembre 2008, la Suisse applique, en matière de visas, les dispositions de l'Accord de Schengen. Pour plus d'information, veuillez consulter la notice informative sur la mise en œuvre de Schengen-Dublin du Département fédéral des affaires étrangères, sur le lien suivant :

<http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/topics/intorg/un/unge/gepri/manvis/manvi2.html>

L'obtention du visa peut prendre jusqu'à 21 jours et de ce fait, nous vous conseillons vivement de déposer votre demande bien à l'avance. La décision d'accorder ou de refuser toute demande de visa reste la prérogative des autorités suisses compétentes. Dans certains cas, la demande de visa doit être accompagnée d'une lettre d'appui. Pour obtenir celle-ci, vous devez introduire votre demande d'inscription en ligne le plus rapidement possible en indiquant le nom de la personne ainsi que sa fonction ou son titre, sa nationalité et les données de son passeport (numéro, date et lieu de délivrance et durée de validité).

INSCRIPTION

Il est désormais nécessaire de s'inscrire à la réunion du CCP par voie électronique à travers le site internet de l'[ONUSIDA](#). Les badges seront produits suivant les informations fournies pendant l'inscription en ligne. Pour toute question à propos du système d'inscription, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante: PCBRegistration@unaid.org. Les inscriptions doivent se faire avant le 8 mars 2019. Les participants recevront leur badge qui leur permettra d'accéder aux salles de réunion. Pour des raisons de sécurité, il est demandé aux participants de porter leur badge à tout moment.

HÉBERGEMENT

Les participants sont donc priés de faire leurs réservations très à l'avance.

Les réservations peuvent être effectuées par l'entremise de :

Genève Tourisme & Bureau des Congrès
Rue du Mont-Blanc 18
Case postale 1602
CH - 1211 Genève 1
Internet: <http://www.geneve-tourisme.ch/fr/accueil/>

ACCÈS AU LIEU

Le Siège de l'OMS et l'ONUSIDA sont situés à trois kilomètres environ du centre-ville et sont atteignables rapidement depuis l'aéroport et la gare de Cornavin par les transports publics.

En bus/tram: L'OMS et l'ONUSIDA sont desservis par les bus 8 (direction "OMS", terminus de la ligne), 28 et F (arrêt "Vy-des-Champs"). Plus d'informations sur les itinéraires, horaires, tarifs, etc. sont disponibles sur le site des Transports Publics Genevois : <http://www.tpg.ch>

Tous les clients des hôtels, auberges de jeunesse et campings du canton de Genève peuvent bénéficier sans coût supplémentaire de la "Geneva Transport Card". Pour plus d'information, veuillez consulter le lien suivant : <http://www.geneve-tourisme.ch/fr/infos-pratiques/se-deplacer/geneva-transport-card/>.

Les participants ne séjournant ni dans un hôtel, ni dans une auberge de jeunesse ni dans un camping du canton de Genève peuvent acheter une carte de transports aux distributeurs automatiques situés à chaque arrêt. Les voyageurs doivent être en possession d'un titre de transport avant de monter dans un véhicule.

En taxi: Il faut compter une dizaine de minutes pour se rendre de l'aéroport ou de la gare aux sièges de l'ONUSIDA et de l'OMS en dehors des heures de pointe. Les numéros d'appel pour les taxis les plus fréquemment utilisés sont les suivants :

+41 (0) 22 3 202 202; réservation en ligne <http://www.taxis.ch/fr>
+41 (0) 22 331 41 33; <http://www.taxi-phone.ch>
+41 (0) 22 3 202 020; <http://www.geneve-taxi.ch>

En voiture: Comme il est très difficile de stationner à l'OMS, les visiteurs sont encouragés à utiliser les transports publics. Le stationnement sur le périmètre de l'OMS et aux alentours immédiats est régi par les règles de la circulation suisses. Les automobilistes sont invités à suivre les instructions des gardes et respecter les panneaux de signalisation. Les délégués souhaitant se garer dans l'enceinte de l'OMS sont priés de prendre contact avec leur Mission permanente de Genève.

BADGES ET BUREAU D'INFORMATION

Dès le mercredi 27 mars, les participants pourront récupérer leur badges au comptoir de la sécurité situé à l'entrée de l'OMS entre 9h00 à 17h00.

Les participants devront présenter leur confirmation d'enregistrement ainsi qu'une pièce d'identité valide. En ce premier jour, une forte affluence est prévue, il est donc recommandé d'arriver en avance.

Les participants qui ne sont pas enregistrés pourront le faire pendant toute la durée de la réunion afin de figurer sur la liste des participants.

DOCUMENTS

Tous les documents de la réunion seront disponibles sur le site web de l'ONUSIDA dès le mois de mars: <http://www.unaids.org/fr/howeare/pcb/20190328-special-session>

Les délégués sont priés de télécharger les documents du site. Des copies papier seront aussi disponibles en quantité limitée à l'entrée de la salle plénière.

Les participants qui souhaiteraient faire distribuer des documents destinés au CCP sont priés de s'adresser au bureau d'information.

Les publications de l'ONUSIDA seront disponibles au stand de publications situé près de la salle plénière.

ACCÈS À INTERNET

Le Cybercafé se trouve au premier étage du hall principal de l'OMS, juste au-dessus de la bibliothèque. L'accès internet sans fil #WHOWIFI est à la disposition des participants à la cafétéria, le hall du bâtiment principal et dans la salle de réunion.

PRENDRE LA PAROLE EN SÉANCE PLÉNIÈRE

Afin de garantir l'interprétation la plus fidèle possible, ainsi qu'un rapport précis, les délégués sont priés de faire parvenir le texte de leur intervention au secrétariat pour distribution immédiate aux interprètes et d'envoyer le document en format électronique à PCBGovernance@unaids.org

INSTALLATIONS ET SERVICES INTÉRIEURS

NB. : Il est interdit de fumer dans les bâtiments de l'OMS
Il est recommandé de surveiller en permanence ses effets personnels
L'OMS/ONUSIDA décline toute responsabilité en cas de perte d'effets personnels laissés sans surveillance à l'occasion d'une réunion

La salle du Conseil exécutif est située au deuxième sous-sol du bâtiment principal.

Le bâtiment principal et les annexes sont accessibles aux personnes souffrant d'incapacités qui se déplacent en fauteuil roulant, les bordures de trottoir ayant été remplacées par des rampes chaque fois que cela était nécessaire, y compris l'arrêt de l'autobus. Certains ascenseurs, des toilettes et des cabines téléphoniques sont spécialement équipés, des renseignements plus détaillés peuvent être obtenus auprès de la réception, à l'entrée principale.

BUREAU DE POSTE ET BANQUE

A l'OMS, le bureau de poste se trouve au niveau inférieur du grand hall. Il est ouvert du lundi au vendredi inclus, de 8h30 à 11h30 et de 12h30 à 16h30. Tous les services postaux et téléphoniques y sont assurés.

Une agence de l'UBS SA, située au rez-de-chaussée du bâtiment L de l'OMS (tél. 12044/12045), se charge des opérations courantes de banque et de change. Elle est ouverte de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h30 du lundi au vendredi.

SERVICES DE RESTAURATION

Le restaurant de l'OMS, ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 14h00, peut accueillir environ 100 personnes. Il propose des menus à prix fixe ainsi que des repas à la carte.

La cafétéria de l'OMS propose quotidiennement 3 plats du jour, un plat végétarien, ainsi qu'un choix de hors-d'œuvre et de desserts à des prix modérés. Elle est ouverte de 11h30 à 14h00.

Le Café Ritazza, situé dans le hall principal du bâtiment de l'OMS, propose un choix de cafés ainsi que d'autres boissons chaudes ou froides, des pâtisseries, des sandwiches et des en-cas. Il est ouvert de 7h30 à 16h30 du lundi au vendredi.

SÉCURITÉ PERSONNELLE

Le service médical de l'OMS (tél. 13040) peut donner des soins d'urgence aux personnes participant à des réunions. Il est situé au deuxième sous-sol (niveau de la Salle du Conseil).

Genève peut être considérée comme une ville sûre, avec un faible taux de criminalité violente. Toutefois, des pickpockets opèrent aux abords de la gare ferroviaire et des arrêts de bus, de l'aéroport et dans certains parcs publics et peuvent dérober porte-monnaie et téléphones cellulaires.

Les numéros d'urgence sont les suivants :

- Sécurité 117
- Urgences médicales 114
- Incendie 1118
- Objets trouvés 13153

CLIMAT

Mars marque le début du printemps avec une température moyenne de 6°C (43°F). La température la plus élevée pour le mois de mars est de 11°C (52°F) et la température la plus basse est de 1°C (34°F).